

# Convention des Nations Unies du 10 décembre 1982 sur le droit de la mer

RS 0.747.305.15; RO 2009 3209

## Champ d'application le 28 novembre 2013, complément<sup>1</sup>

Etats parties	Ratification Adhésion (A)	Entrée en vigueur
Allemagne* **2	14 octobre 1994 A	16 novembre 1994
Belgique* **2	13 novembre 1998	13 décembre 1998
Equateur*	24 septembre 2012 A	24 octobre 2012
Fidji <sup>3</sup>	10 décembre 1982	16 novembre 1994
Finlande* **2	21 juin 1996	21 juillet 1996
Irlande* **2	21 juin 1996	21 juillet 1996
Lettonie* **2	23 décembre 2004 A	22 janvier 2005
Madagascar* <sup>3</sup>	22 août 2001	21 septembre 2001
Niger	7 août 2013	6 septembre 2013
Suède* **2	25 juin 1996	25 juillet 1996
Swaziland	24 septembre 2012	24 octobre 2012
Timor-Leste*	8 janvier 2013 A	7 février 2013

\* Réserves et déclarations.

\*\* Objections.

Les réserves, déclarations et objections, à l'exception de celles de la Suisse, ne sont pas publiées au RO. Les textes originaux peuvent être consultés sous: <http://traites.un.org/> ou obtenus à la DDIP/DFAE, Section des traités internationaux, 3003 Berne.

<sup>1</sup> La présente publication modifie et complète celles qui figurent au RO 2009 3209 et 2011 4625. Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE ([www.dfae.admin.ch/traites](http://www.dfae.admin.ch/traites)).

<sup>2</sup> Publication afin de mentionner l'objection de cet Etat à l'encontre d'une réserve.

<sup>3</sup> Publication afin de mentionner des réserves et déclarations de cet Etat.

